



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAMBTON

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ :
PROJET DE RÈGLEMENT NO 26-621 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 09-345
AFIN D'AJOUTER UN USAGE DANS LES ZONES MIXTES M-3 ET M-11

Aux personnes et organismes intéressés par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage de la municipalité,

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 9 juin 2026, le conseil a adopté le projet de règlement de modification suivant « PROJET DE RÈGLEMENT NO 26-621 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 09-345 AFIN D'AJOUTER UN USAGE DANS LES ZONES MIXTES M-3 ET M-11 » ;
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 11 août 2026, à 19 h 00, au 213, rue de l'Aréna à Lambton. L'objet de l'assemblée est de présenter le projet de règlement numéro 26-621. Au cours de cette assemblée, le maire ou un conseiller désigné par le maire expliquera le projet de règlement, les conséquences de son adoption ainsi que de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité aux heures normales de bureau.

Résumé du projet :

Le projet de règlement vise à :

- Ajouter une catégorie d'usage dans le sous-groupe « Commerces et services axés sur les véhicules et appareils motorisés » dans les zones mixtes « M-3 et M-11 »

DONNÉ À LAMBTON

CE 31 IÈME JOUR DE JUILLET 2026

Yves Deslongchamps
Directeur général / Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Yves Deslongchamps, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la *Loi*, le 31 juillet 2026.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 31 IÈME JOUR DE JUILLET 2026.

Yves Deslongchamps
Directeur général / Greffier-trésorier